ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 7 avril 2011 — N° 14

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

_____

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration concernant l'intronisation de MM. Roméo Beaudry, Yvan Dufresne, Pierre Létourneau, Gilles Valiquette, Jacques Michel et Luc Plamondon au Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens.

_____

M. Cousineau (Bertrand) fait une déclaration afin de souligner l'excellent travail du capitaine Gilbert Lafrenière au sein de la Sûreté du Québec, poste de la MRC des Laurentides.

_____

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration concernant les 30 ans du Centre communautaire l'Amitié.

_____

Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration concernant la Semaine des adultes en formation.

_____

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration concernant les brigadiers scolaires.

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration afin de souligner le 40e anniversaire du Conseil 6289 des Chevaliers de Colomb de Charlesbourg.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yvan Boulay.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la Journée de sensibilisation de la Fondation des maladies du cœur du Québec.

M. Pagé (Labelle) fait une déclaration concernant les athlètes des Laurentides qui ont remporté un nombre record de 77 médailles.

M. Dubourg (Viau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Fernand Bolduc.

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Bachand, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 6 Loi sur les biens non réclamés

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 6.

Dépôts de pétitions

M. Drainville (Marie-Victorin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 92 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le transport de déchets nucléaires sur le fleuve Saint-Laurent.

(Dépôt n° 125-20110407)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 681 citoyens et citoyennes de Sainte-Flavie et de ses environs, concernant l'aide financière aux sinistrés des grandes marées du 6 décembre 2010.

(Dépôt n° 126-20110407)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Ferland (Ungava) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 2 611 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le service ambulancier sur le territoire de Chibougamau-Chapais.
>
> (Dépôt n° 127-20110407)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Marceau (Rousseau) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 1 779 citoyens et citoyennes de Saint-Calixte et de sa région, concernant les services du centre local de services communautaires (CLSC) dans la municipalité de Saint-Calixte.
>
> (Dépôt n° 128-20110407)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), présente une motion concernant la fonction publique du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Houda-Pepin (La Pinière), conjointement avec M. Blanchet (Drummond), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne cette année le 125e anniversaire de l'hôtel du Parlement, œuvre d'Eugène-Étienne Taché;

QU'elle célèbre cet édifice qui constitue un véritable monument à la gloire des femmes et des hommes qui ont marqué l'histoire du Québec et de l'Amérique française;

QU'elle rappelle que le Parlement du Québec a siégé pour la première fois en 1792, que les députés y siégeaient pour la première fois dans l'actuelle salle de l'Assemblée nationale, le 8 avril 1886, et que c'est à cet endroit que, depuis 125 ans, les parlementaires représentent leurs concitoyens, votent les lois et contrôlent les actions du gouvernement;

QU'enfin, en 2011, l'Assemblée nationale invite toutes les Québécoises et tous les Québécois à découvrir leur parlement, symbole de démocratie et grand témoin de notre histoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Maltais (Taschereau) propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la position exprimée par les 19 directions de la santé publique concernant les dangers que représente l'amiante chrysotile pour la santé humaine et s'assure qu'à la prochaine réunion de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, les membres puissent statuer sur la demande d'un mandat d'initiative présentée le 10 mars 2011 sur cette question.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), conjointement avec Mme Gaudreault (Hull), M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), propose :

> QUE l'Assemblée nationale demande au ministère des Affaires étrangères du Canada que tout soit mis en œuvre pour obtenir la libération de Lotfi Ghars, journaliste tuniso-canadien installé à Montréal depuis 1999, qui est injustement détenu, selon les informations obtenues, depuis trois semaines à Tripoli par les forces loyalistes au colonel Mouammar Kadhafi.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant l'amiante chrysotile; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Charlebois, whip en chef du gouvernement, propose :

> QUE le député de Vimont soit nommé membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens;
>
> QUE le député de Jean-Lesage soit nommé membre permanent de la Commission des institutions;
>
> QUE ces changement prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— la Commission des finances publiques, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 133, Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement;

— la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 119, Loi concernant le processus électoral;

— la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude des programmes 1, 2, 3, et 4 des crédits du ministère de la Santé et des Services sociaux;

— la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude des programmes 1 à 4 des crédits budgétaires du Secrétariat du Conseil du trésor et de l'Administration gouvernementale; et afin de procéder à l'étude du volet « Institutions financières » du ministère des Finances;

— la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des programmes 1 et 2 des crédits du ministère du Conseil exécutif; et afin d'entreprendre l'étude du volet « Affaires intergouvernementales canadiennes » des crédits du ministère du Conseil exécutif;

— la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude des programmes 3 et 5 des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

_____

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

— la Commission de l'économie et du travail se réunira afin de procéder à l'élection du président de la commission;

— la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration de son rapport.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 6 avril 2011, sur la motion de M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 89 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 89 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Charette (Deux-Montagnes).

À 18 heures, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 12 avril 2011, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON